



31 AOUT 2017

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**COMMUNIQUE RELATIF A L'ORIENTATION DES
BACHELIERS 2017 DANS LES ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche porte à la connaissance des bacheliers 2017 qui n'ont pas encore procédé à leur inscription, sur la plateforme **orientation.campusen.sn**, en vue de leur orientation dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal que le délai de demande d'admission est prorogé, à titre exceptionnel, jusqu'au **mercredi 06 septembre 2017 à minuit**.

Les bacheliers n'ayant pas formulé, dans ce délai, de demande d'orientation à travers la plateforme **orientation.campusen.sn** ne seront orientés par l'Etat dans aucun établissement d'enseignement supérieur.

Pour toutes informations, vous pouvez vous connecter sur :

<http://orientation.campusen.sn>

www.mesr.gouv.sn

www.facebook.com/mesr.sn

